



CERTIFICAT D'ATTRIBUTION DU LABEL NUMERIQUE RESPONSABLE NIVEAU 2

Témoin de l'engagement de **BOSCO** en faveur du numérique responsable

Le présent certificat est décerné ce jour à **Boscop** à l'issue de l'analyse de ses engagements de progrès par le Comité de Labellisation NR.

Celui-ci a considéré, au regard de l'évaluation de maturité NR réalisée lui décernant un score supérieur à 500 points sur 1000, que les engagements pris permettront de faire progresser l'organisation de manière significative en matière de Numérique Responsable.

Le présent certificat est délivré à **Boscop** pour une durée de 3 ans, sous réserve d'une confirmation effective de la mise en œuvre des engagements de progrès annoncés via une évaluation de suivi réalisée après une période de 18 mois à compter de ce jour.

Fait à Paris, le 24/03/2026
M. Alan FUSTEC, Président de l'Agence LUCIE

